

# REGLES GENERALES DE SELECTION POUR LES COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS - SAISON 2022-2023

Championnat d'Europe SENIOR Cracovie (Pol)  
Championnat du Monde SENIOR Milan (Ita)  
Championnats d'Europe M23 (Geo)  
Jeux Mondiaux Universitaires (Chn)

## 1. Préambule

Le présent règlement a pour objectif de fixer les règles de sélections de nos athlètes en équipe de France aux compétitions de référence (Championnats d'Europe, Championnats du Monde, Jeux olympiques, Jeux européens, Jeux olympiques de la jeunesse, Universiades) et sera applicable jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Il établit également les désignations et sélections des tireurs pour les épreuves dites sélectives à chaque arme.

Conformément à l'article 20.9 des Statuts<sup>1</sup> de la FFE, le Président, sur consultation du bureau fédéral, a pris une mesure conservatoire pour établir et rendre applicable ce règlement qui relève de l'intérêt supérieur de l'escrime. Les règles générales seront intégrées au nouveau règlement intérieur qui sera validé lors de l'assemblée générale de 2023.

Pandémie de COVID-19 – Nous n'avons à ce jour aucune certitude sur le fait que la saison 2022-2023 pourra se dérouler sans effet ni conséquence de cette pandémie qui, à la date d'écriture des présentes règles, est encore particulièrement vive. Ce document pourra faire l'objet d'avenants, afin de clarifier le processus de sélection dans le cas où certains points n'auraient pas été couverts ou en cas d'ajustement nécessaire (nombre d'épreuves, nombre de sélectionné (e)s,...).

## 2. Comités de sélection

Les désignations et les sélections des tireurs(se) pour les compétitions dites de référence et sélectives sont faites, à chaque arme et pour chacune des catégories d'âge Seniors, M23, M20 et M17 par :

- La Directrice Technique Nationale.
- Le Directeur de la Haute Performance.
- Le Directeur du haut niveau et des équipes de France.
- Le Président de la commission.
- Le Manager du projet de performance de l'arme, entraîneur national.
- Le Référent de l'arme de la catégorie d'âge.

Le Président de la Fédération est membre des comités de sélection avec voix consultative. En cas de parité, la décision revient au Président de la Fédération.

## 3. Grille des points

Places	Nb Points
1 <sup>er</sup>	32
2 <sup>ème</sup>	26
3 <sup>ème</sup>	20
5 <sup>ème</sup> à 8 <sup>ème</sup>	12
9 <sup>ème</sup> à 16 <sup>ème</sup>	8
17 <sup>ème</sup> à 32 <sup>ème</sup>	4
33 <sup>ème</sup> à 64 <sup>ème</sup>	1

<sup>1</sup> Article 20.9 des statuts : Dans les conditions prévues par le règlement intérieur, le Président peut, après consultation du bureau, prendre toute mesure conservatoire qui sera nécessitée pour des raisons graves relevant de l'intérêt supérieur de l'escrime. Lorsque ces mesures conservatoires s'inscrivent dans un cadre disciplinaire, les dispositions de règlement disciplinaire s'appliquent.

#### 4. Epreuves sélectives pour les Championnats d'Europe et les Championnats du monde

Chaque commission d'armes définit au préalable les critères de sélection pour chaque épreuve sélective (Cf. Règles spécifiques de sélection par arme et catégorie d'âge).

##### a) Liste des épreuves sélectives

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
CM Tallin	CM Vancouver	CM Belgrade	CM Tokyo	GP Orléans	GP Orléans
GP Doha	GP Doha	CM Paris	CM Paris	*CM Salt Lake City	CM Varsovie
CM Barcelone	CM Heidenheim	GP Turin	GP Turin	CM Athènes	CM Padoue
GP Budapest	GP Budapest	CM Le Caire	CM Le Caire	CM St Niklaas	CM Budapest
GP Cali	GP Cali	CM Poznan	GP Séoul	GP Seoul	GP Séoul
CM Abu-Dahbi	CM Paris	CM Tauber	CM Acapulco	CM Hammamet	CM Madrid

\* Cf Chap. 4.d - Règles spécifiques par arme

##### b) Classement sélectif

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, pour chacune des 6 armes, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. Seront pris en compte :

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
5 résultats	6 résultats			5 résultats	

En cas d'égalité au classement, les comités de sélection départageront les athlètes au regard des épreuves sélectives. Voir les règles spécifiques à chaque arme en fonction des annulations ou de report de compétitions sélectives.

##### c) Liste des sélectionné.e.s retenu.e.s

La constitution de la liste des titreur.se.s retenu.e.s pour participer aux Championnats d'Europe à Cracovie (Pol) et aux Championnats du Monde à Milan (Ita) se fera comme suit :

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
2 premiers aux points					
2 titulaires (3ème et 4ème) : Choix du comité					
Remplaçants 1 et 2 : Choix du comité					

#### d) Règles spécifiques par arme

En cas d'annulation d'épreuve(s) (Cf. Règles spécifiques de sélection par arme), les modalités ci-après s'appliqueront.

<b>Epée Dames</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si 1 épreuve sur 6 est annulée, seront prises en compte les 4 meilleurs résultats sur les 5 épreuves</li><li>• Si 2 épreuves sur 6 sont annulées, seront prises en compte les 3 épreuves sur 4</li></ul>
<b>Epée Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si 1 épreuve sur 6 est annulée, Buenos Aires deviendra sélective</li><li>• Si 2 ou 3 épreuves sur les 6 sont annulées, 5 épreuves sur 5 ou 4 sur 4 seront prises en compte</li><li>• Si participation à moins de 4 épreuves, seul le premier du classement sélectif sera automatiquement sélectionné.</li></ul>
<b>Fleuret Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si 1 épreuve sur 6 est annulée, Shanghai deviendra sélective</li><li>• Si 2 ou 3 épreuves sur les 6 sont annulées, 5 épreuves sur 5 ou 4 sur 4 seront prises en compte</li><li>• Si participation à moins de 4 épreuves, seul le premier du classement sélectif sera automatiquement sélectionné</li></ul>
<b>Fleuret Dames</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si 1 épreuve sur 6 est annulée, 2 premières au classement sélectif + 2 au choix de la commission seront sélectionnées</li><li>• Si 2 épreuves sont annulées, Shanghai devient sélective</li><li>• Si 2 épreuves sur 6 sont annulées, seule la première du classement sélectif sera automatiquement sélectionnée</li></ul>
<b>Sabre Dames</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si 1 épreuve sur 6 est annulée, seront prises en compte les 5 meilleurs résultats sur les 6 épreuves</li><li>• Si 2 épreuves sur 6 sont annulées, seront prises en compte les 4 épreuves sur 4. Seule la première du classement sélectif sera automatiquement sélectionnée.</li><li>• Si Salt Lake City est annulée, l'épreuve de C.M remplaçante située entre le 04/02/23 et le 05/05/23 sera retenue. Le positionnement de cette CM devra être connue au plus tard le 11/12/22</li></ul>
<b>Sabre Hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si annulation d'épreuves, ne seront prises en compte que les compétitions sélectives</li><li>• Si 2 épreuves sur 6 sont annulées, seul le premier du classement sélectif sera automatiquement sélectionné</li></ul>

## 5. Sélection aux Championnats d'Europe M23

Les comités de sélection désigneront les escrimeur(se)s retenu(e)s pour ces championnats. Conditions d'éligibilités : Cf. Règlement de la Confédération Européenne d'Escrime.

### a) Les épreuves sélectives

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
Colmar (FRA) (coef:1)	Colmar (FRA) (coef:1)	Antony (FRA). (coef : 1)	CM Tokyo (Coef:3)	Strasbourg (FRA) (coef : 0,5)	Strasbourg (FRA) (coef : 0,5)
CM Tallin (coef:3)	CM Berne (SUI) (coef:3)	BELGRADE (coef:3)	CM Paris (Coef:3)	GP Orléans	GP Orléans
Soissons (FRA) (coef:1)	Lisieux (FRA) (coef:1)	CM Paris (coef:3)	GP Turin (Coef:3)	Pau (FRA) (coef : 0,5)	Pau (FRA) (coef : 0,5)
GP Doha (coef:3)	GP Doha (coef:3)	Bourg-la- Reine (coef : 1)	CM Le Caire (Coef:3)	CM Salt Lake City	CM Varsovie
CM Barcelone (coef:3)	Nimes(FRA) (coef:1)	GP Turin (coef:3)	GP USA (Coef:3)	CM Athènes	CM Padoue
Montélimar(F RA) (coef:1)	CM Heidenheim (coef:3)	CM Poznan (coef:3)	CM Acapulco (Coef:3)	CM St Niklaas	CM Budapest
GP Budapest (coef:3)	GP Budapest (coef:3)		Valence (FRA) (Coef:1)	Roubaix (FRA) (coef : 0,5)	GP Séoul
Talence (FRA) (coef:1)	CM Paris (coef:3)		Antony (FRA) (Coef:1)	GP Seoul	CM Madrid
CM Abu-Dahbi (coef:3)			Bourg La Reine (Fra) (Coef:1)	CM Hammamet	
			Melun (Fra) (Coef:1)		

### b) Classement sélectif

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, pour chacune des 6 armes, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. Seront pris en compte :

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
9 résultats	5 résultats	6 résultats	10 résultats	9 résultats	8 résultats

En cas d'égalité au classement, les comités de sélection départageront les athlètes au regard des épreuves sélectives.

### c) Listes des sélectionné.e.s retenu.e.s

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
2 premiers aux points					
2 titulaires (3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> ) : Choix du comité					
Remplaçants 1 et 2 : Choix du comité					
Si un athlète est sélectionné pour les Championnats d'Europe ou du Monde, le comité de sélection se réserve le droit de ne pas sélectionner l'athlète même s'il rentre dans les critères de point					

## 6. Sélection aux Jeux Mondiaux Universitaires

Les comités de sélection désigneront les escrimeur(se)s retenu(e)s pour cette compétition.

Conditions d'éligibilités : Cf. Règlement de la Fédération Française du Sport Universitaire.

### a) Les épreuves sélectives

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
Colmar (FRA) (coef:1)	Colmar (FRA) (coef:1)	Antony (FRA). (coef : 1)	CM Tokyo (Coef:3)	Strasbourg (FRA) (coef : 0,5)	Strasbourg (FRA) (coef : 0,5)
CM Tallin (coef:3)	CM Berne (SUI) (coef:3)	BELGRADE (coef:3)	CM Paris (Coef:3)	GP Orléans	GP Orléans
Soissons (FRA) (coef:1)	Lisieux (FRA) (coef:1)	CM Paris (coef:3)	GP Turin (Coef:3)	Pau (FRA) (coef : 0,5)	Pau (FRA) (coef : 0,5)
GP Doha (coef:3)	GP Doha (coef:3)	Bourg-la- Reine (coef : 1)	CM Le Caire (Coef:3)	CM Salt Lake City	CM Varsovie
CM Barcelone (coef:3)	Nimes(FRA) (coef:1)	GP Turin (coef:3)	GP USA (Coef:3)	CM Athènes	CM Padoue
Montélimar(F RA) (coef:1)	CM Heidenheim (coef:3)	Bordeaux (FRA) (coef : 1)	CM Acapulco (Coef:3)	CM St Niklaas	CM Budapest
GP Budapest (coef:3)	GP Budapest (coef:3)	Melun (FRA) (coef : 1)	Valence (FRA) (Coef:1)	Roubaix (FRA) (coef : 0,5)	GP Séoul
Talence (FRA) (coef:1)	CM Paris (coef:3)	CM Poznan (coef:3)	Antony (FRA) (Coef:1)	GP Seoul	CM Madrid
CM Abu-Dahbi (coef:3)		CM Tauberbi- schofsheim (coef:3)	Bourg La Reine (Fra) (Coef:1)	CM Hammamet	
			Melun (Fra) (Coef:1)		

### b) Classement sélectif

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, pour chacune des 6 armes, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. Seront pris en compte :

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
9 résultats	5 résultats	8 résultats	10 résultats	9 résultats	8 résultats

En cas d'égalité au classement, les comités de sélection départageront les athlètes au regard des épreuves sélectives.

### c) Listes des sélectionné.e.s retenu.e.s

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Hommes	Fleuret Dames	Sabre Dames	Sabre Hommes
4 titulaires : Epreuves sélec- tives + Choix comité		1 <sup>er</sup> aux points + Choix co- mité	1 <sup>er</sup> aux points	4 titulaires : Epreuves sélectives + Choix comité	1 <sup>er</sup> aux points
			3 titulaires : Choix comité		3 titulaires : Choix comité
R1 et R2 : Choix commission					
Si un athlète est sélectionné pour les Championnats d'Europe ou du Monde, le comité de sélection se réserve le droit de ne pas sélectionner l'athlète même s'il rentre dans les critères de point. Les sélectionnés (4 tireurs et 2 remplaçants) seront proposés à la Fédération Française du Sport Universitaire pour participer aux épreuves individuelles et par équipes des Universiades					